

ÉTUDES SUR LES ARTS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Format grand in-18.

PORTRAITS D'ARTISTES

— PEINTRES ET SCULPTEURS —

Deux volumes.

ÉTUDES SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE

— PEINTURE ET SCULPTURE —

Deux volumes.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Un volume.

CONNEL, imprimerie de Crété

121
À
ÉTUDES

SUR LES ARTS

PAR

GUSTAVE PLANCHE

91 24 121 34



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS.

—
1855

L'Auteur et les Éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction
à l'étranger.

À

ÉTUDES SUR LES ARTS

I

RUBENS

— SA VIE ET SES OEUVRES. —

Anvers et Cologne se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à Rubens. Ce procès durait depuis deux siècles, quand M. Bakhuisen van der Brink est venu le trancher, en réduisant à néant les prétentions de Cologne et d'Anvers. Anvers, il est vrai, n'avait jamais produit d'arguments d'une grande valeur ; mais les droits de Cologne semblaient solidement établis ; car si Rubens ne dit nulle part : « Je suis né à Cologne, » li dit formellement : « Cologne, où j'ai été élevé jusqu'à l'âge de dix ans. » Or on sait, d'une manière certaine, que son père, Jean Rubens, jugea prudent de quitter Anvers, sa ville natale, où il remplissait les fonctions d'échevin, en 1568, pour aller se fixer à Cologne avec sa

femme, Marie Pipeling. Cologne servait alors de refuge aux martinistes, c'est-à-dire aux luthériens et à ceux qu'on soupçonnait d'attachement aux doctrines nouvelles. Comme Rubens est né en 1577, et que sa mère, Marie Pipeling, n'est revenue à Anvers qu'en 1587, après la mort de Jean Rubens, on avait tout lieu de penser que Cologne revendiquait, justement, l'honneur d'avoir donné naissance à l'un des plus grands peintres dont l'histoire ait gardé le souvenir. Cette revendication semblait si légitime, que Cologne n'avait pas hésité à l'inscrire en lettres d'or sur une plaque de marbre noir. On lit, en effet, au-dessus de la porte d'une maison de très-modeste apparence, rue des Étoiles : *Ici naquit Pierre-Paul Rubens*, et plus loin : *Ici mourut Marie de Médicis* ; mais les recherches patientes de M. Bakhuisen ont décidé la question en faveur de Siegen, ville du duché de Nassau. Par des actes juridiques, par la correspondance de Marie Pipeling, il demeure établi qu'en 1577, c'est-à-dire l'année même de la naissance de Pierre-Paul Rubens, Jean Rubens habitait la ville de Siegen, non qu'il eût choisi librement cette résidence, mais parce qu'elle lui avait été assignée par la volonté de Guillaume le Taciturne, après deux ans de captivité dans une forteresse. Quelle était la cause de cette captivité, de cette résidence forcée dans la ville de Siegen ? M. Bakhuisen nous l'apprend pièces en main. Jean Rubens s'était laissé séduire non par la beauté, mais par le rang d'Anne de Saxe, mariée à Guillaume le Ta-